



## DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du 20/04/2022

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
9	9	9

Vote
A l'unanimité
Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2022, le 20 Avril à 18:30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale Commune de CCAS de Bourron Marlotte s'est réuni à la Salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur VALENTE Vitor, Maire-Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises aux membres le 13/04/2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le .

**Présents** : M. VALENTE Vitor, Maire-Président, Mmes : BISCHOFF Laurence, BRUDER-CAUQUIL Marie-Claude, CERCEAU Christelle, HAMEL Catherine, JUSSEAU Françoise, PACTON Stéphanie, MM : CAHEN Yves, SIMONNET Rémy

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Sous-Préfecture  
Le : 22/04/2022  
Et  
Publication ou notification du :  
22/04/2022

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme PACTON Stéphanie

### CC2022\_03 – AFFECTATION DU RESULTAT 2021

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021, il est proposé au Conseil d'administration d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION du RÉSULTAT de FONCTIONNEMENT de l'EXERCICE	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
A – <u>Résultat de l'exercice</u> <i>Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)</i>	-2 358,21 €
B – <u>Résultats antérieurs reportés</u> <i>Ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)</i>	10 612,89 €
<b>C – Résultat à affecter = A + B</b>	<b>8 254,68 €</b>
D – <u>Solde d'exécution d'investissement</u>	
– D 001 ( <i>besoin de financement</i> )	0,00 €
– R 001 ( <i>excédent de financement</i> )	0,00 €
E – <u>Solde des restes à réaliser d'investissement</u>	
– Besoin de financement	0,00 €
– Excédent de financement	0,00 €

<b>Besoin de financement <math>F = D + E</math></b>	<b>0,00 €</b>
<b>1) Affectation en réserves R 1068 en investissement</b>	<b>0,00 €</b>
<b>2) Report en fonctionnement R 002</b>	<b>8 254,68 €</b>

Après en avoir délibéré, l'assemblée à l'unanimité, **adopte** l'affectation du résultat de 2021.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

A Bourron-Marlotte, le 21/04/2022  
Le Maire-Président,  
**Vitor VALENTE**

